

Nantes, le 9 octobre 2020

Commission permanente du vendredi 25 septembre 2020

La Région soutient la ruralité en Sarthe (72)

La Commission permanente du Conseil Régional, qui s'est réunie le vendredi 25 septembre 2020, sous la présidence de Christelle Morançais, a examiné sa 4ème enveloppe de l'année afin de déployer ses politiques sur le territoire régional. Elle a attribué plus de 1,3 M€ dans le cadre des politiques en faveur de la ruralité en Pays de la Loire dont 115 189 € à 9 projets en Sarthe. Economie, service de proximité, culture, patrimoine, autant de domaines dans lesquels la Région intervient pour soutenir les acteurs locaux et améliorer le quotidien des Ligériens.

4 projets en Nord Sarthe

Brûlon : une aide régionale de 19 104 € pour une boulangerie-pâtisserie *(1)

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat », l'entreprise « LASNE » va bénéficier d'une subvention pour le renouvellement des fours de cuisson afin de réduire la consommation énergétique et d'améliorer les conditions de travail des salariés.

Chantenay-Villedieu : une aide régionale de 14 871 € pour une boulangerie-pâtisserie *(1)

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat », l'entreprise « Laurent BOUGEANT » va bénéficier d'une subvention pour des travaux de rénovation et le renouvellement de matériels professionnels.

Coulans-sur-Gée : une aide régionale de 18 638 € pour un salon de coiffure *(1)

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat », l'entreprise « Isabelle PICHON » va bénéficier d'une subvention pour un projet d'acquisition de bâtiment.

Villeneuve-en-Perseigne : une aide régionale de 9 613 € pour l'église *(3)

L'église Saint-Rigomer-des-Bois, du nom de l'ancienne commune devenue commune déléguée de Villeneuve-en-Perseigne depuis 2015, est une église à portique roman, datée du XIIème siècle et restaurée en 1995. L'édifice va bénéficier de la création de vitraux et faire l'objet de divers travaux de restauration.

4 projets en Sud Sarthe

Marçon : une aide régionale de 20 709 € pour une boulangerie-pâtisserie *(1)

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat », l'entreprise « TI FORN MARCONNAIS » va bénéficier d'une subvention pour la reprise de la dernière boulangerie de la commune.

Roézé-sur-Sarthe : une aide régionale de 17 806 € pour un salon de coiffure *(1)

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat », l'entreprise « Karine PIEDCOQ » va bénéficier d'une subvention pour un projet d'acquisition de bâtiment.

Sablé-sur-Sarthe : une aide régionale de 3 000 € pour le spectacle *PARKING* *(2)

Privée de chapiteau pour cause de crise sanitaire, la *Houlala Compagnie* a créé pour l'été 2020 *Parking*, un spectacle interactif que les spectateurs ont pu suivre dans leur voiture, basé sur « *La tempête* » de Shakespeare. Une idée originale qui a permis à l'association de se produire cet été sur les aires de stationnement qui ont bien voulu accueillir ces représentations atypiques.

Le Mans : une aide régionale de 8 000 € pour *La Grande Scène* *(2)

La Grande Scène est la plateforme nationale des *Petites scènes ouvertes*, réseau national de repérage et de soutien à l'émergence chorégraphique. Depuis 2012, elle présente chaque année des spectacles portés par de jeunes chorégraphes repérés et sélectionnés par le réseau suite à un appel à candidatures. Après Rilleux-la-Pape, Marseille, Saint-Herblain, Strasbourg, Artigues-près-Bordeaux, Paris, Arles, Val-de-Reuil, l'édition 2020 s'installe cette année aux *Quinconces-L'Espal*, scène nationale du Mans.

1 projet en Est Sarthe

Dollon : une aide régionale de 3 448 € pour un garage automobile *(1)

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat », l'entreprise « ROULEAU-SIMON » va bénéficier d'une subvention pour l'acquisition de deux portes sectionnelles motorisées pour l'atelier.

***(1) Dispositifs « Pays de la Loire Commerce-Artisanat » / Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services en milieu rural (MACS) :** le Conseil régional accompagne financièrement et directement les commerces situés dans des communes en situation de fragilité commerciale en milieu rural, dans leurs projets de modernisation de leurs outils de travail selon les orientations posées dans le Pacte pour la Ruralité. Ces dispositifs illustrent à la fois la volonté de la Région d'agir pour l'équité des territoires et de remettre les TPE au cœur de sa stratégie de développement économique. A l'occasion de cette Commission permanente, 15 subventions ont été attribuées pour un montant global de 162 k€ en Pays de la Loire.

***(2) Pacte régional pour la ruralité :** 9 aides s'inscrivent dans le cadre du Pacte, incluant le Fonds régional de développement des Communes et le Fonds Ecole, voté en juin 2016 et traduit notre combat pour l'équité territoriale. A l'occasion de cette Commission permanente, 18 subventions ont été attribuées pour un montant global de 627k€ en Pays de la Loire.

***(3) Fonds de développement culturel territorial :** la nouvelle stratégie culturelle, votée en juin 2017, affirme l'attention donnée notamment aux territoires et aux publics. Ce Fonds permet de soutenir les projets artistiques développés en dehors d'un équipement ou d'une programmation annuelle et répond ainsi à la transversalité et au décroisement tant attendu par les acteurs concernés. A l'occasion de cette Commission permanente, 11 subventions ont été attribuées pour un montant global de 152 k€ en Pays de la Loire.

***(4) Restauration du patrimoine protégé et des édifices religieux non protégés :** la Région accompagne, en partenariat avec l'État et les Départements, les propriétaires publics et privés pour la restauration des édifices patrimoniaux. A l'occasion de cette Commission permanente, 9 subventions ont été attribuées pour un montant global de 233 k€ en Pays de la Loire.

***(5) Fonds Pays de la Loire Relance investissement communal :** la pandémie de virus COVID-19 a provoqué une crise sanitaire mondiale d'une ampleur exceptionnelle. Avec la reprise de l'activité vient le moment de la relance de notre économie et le Conseil régional a souhaité prendre toute sa part dans ce nouveau défi et mobiliser l'ensemble des moyens humains, financiers et techniques dont il est capable. Dans ce cadre, le plan de relance s'articule autour de 145 mesures pour PROTÉGER, SOUTENIR et ACCELERER. Avec ses 145 mesures, la Région fait le choix d'agir vite et fort afin de provoquer un rebond le plus rapide possible de l'économie ligérienne. En termes financiers, ce plan de relance représente un effort financier massif de 332 millions d'euros pour la Région.

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92